



La Défense, le 16 octobre 2020

Cher(e)s collègues,

Veillez trouver ci-dessous le communiqué que nous vous adressons régulièrement pour vous rendre compte de nos actions.

Comme vous le savez, nous avons été reçus à deux reprises cette semaine, par le Président de la République et par le ministre de l'Intérieur, pour discuter du contexte de crise et de violences contre les policiers, pour échanger et faire des propositions sur la réponse pénale, mais aussi les moyens et le statut du policier. Lors de ces deux audiences, beaucoup d'annonces ont été faites. Nous reprenons donc l'ordre de nos 39 propositions remises au ministre le 20 juillet dernier ([pour lire Cliquez ICI](#)) :

- Proposition SCPN 1 : un marché public pour de nouvelles **caméras piétons** est ouvert. Nous serons associés au choix du matériel. Des gilets tactiques, étuis de cuisse et autres matériels sont également en cours d'achat.
- Propositions SCPN 2 et 3 : les formations initiales et continues, les examens QB ou OPJ seront discutés dans le cycle de concertation "Encadrement et Management" qui s'ouvre.
- Proposition SCPN 4 : c'est annoncé par le ministre, nous veillerons à la bonne mise en œuvre de cette protection juridique.
- Propositions SCPN 5, 6, 9 : elles seront discutées dans le cycle de concertation "Encadrement et Management" qui s'ouvre.
- Proposition SCPN 13 : la mise en œuvre définitive de la **numérisation de la procédure** est annoncée et confirmée devant le Président de la République, tout comme le développement de l'**oralisation de la procédure** a été aussi annoncée par le ministre de la Justice.
- Propositions SCPN 15, 16 : elles seront discutées dans le cycle de concertation "Encadrement et Management" qui s'ouvre.

- Propositions SCPN 17, 23 : les **procurations**, la **médecine** qui vient dans les services et non plus l'inverse, la substitution des **tâches d'accueil** pour libérer des actifs sont autant de missions qui vont être supprimées. Nous poursuivons nos demandes pour les autres charges indues (propositions 18, 19, 20, 21 et 22) dans les semaines à venir auprès du ministre et des différentes autorités concernées.

- Proposition SCPN 24 : le **logement** des commissaires, la simplification du dispositif de la NAS et la réflexion pour mettre en place une indemnité logement seront discutés dans le cycle de concertation "Encadrement et management" qui s'ouvre.

- Proposition SCPN 25 : le Président de la République a annoncé une promotion **Légion d'Honneur et Ordre National du mérite** dédiée aux policiers. Cette demande du SCPN, très ancienne, trouve enfin une issue pour faire cesser ces inégalités avec nos camarades de la gendarmerie.

- Propositions SCPN 26, 27 : elles seront discutées dans le cycle de concertation "Encadrement et Management" qui s'ouvre.

- Proposition SCPN 28 : nous avons fait une proposition de mise en place d'un serveur informatique avec modèle unique de tableau pour unifier la réponse aux commandes qui se multiplient trop souvent entre les demandes faites par les préfets, et celles de la DG et des directions centrales. Nous poursuivons ces discussions dans les semaines à venir.

- Proposition SCPN 29 : l'**ENSP** reste l'école de formation des commissaires de police avec un statut d'établissement public, que nous sommes les seuls à avoir défendu.

- Proposition SCPN 30 : les **DTPN et DZPN** seront expérimentées en phase test. Les zones et départements concernés ne sont pas encore choisis.

- Proposition SCPN 33 : l'**Académie de police** est officiellement annoncée, avec la mise en place prochaine d'un préfigurateur. L'Académie de police a pour but de favoriser les formations entre les corps, dans le respect des prérogatives de chacun. Nous suivons de près ce dossier important pour l'avenir de tous.

- Proposition SCPN 38 : des véhicules neufs arrivent dans les services dès la mi-novembre, avec de nouvelles sérigraphies, de même qu'un marché public accéléré est en œuvre pour les caméras piéton.

- Proposition SCPN 39 : le **livre blanc** sera présenté en novembre et sera le prélude à une grande loi sécurité.

Cher(e)s collègues, vous constaterez que 22 propositions que nous avons formulées trouvent, soit une réponse positive et immédiate, soit seront discutées dans les cycles de concertation à venir. Toutes les propositions spécifiques pour le corps de conception et de direction (propositions 24 à 29) ont été prises en compte, avec une réponse favorable ou l'ouverture d'une concertation. Le combat fondé pour obtenir que les policiers soient justement et légitimement décorés des ordres nationaux, symbole de la reconnaissance de l'Etat, est une grande satisfaction car cette action menée par le SCPN depuis très longtemps trouve enfin une issue. Le corps de conception et de direction, son école de formation, l'ENSP et son statut d'établissement public, la diversité de notre recrutement par les différentes voies sont reconnus. L'Académie de police, qui était un

projet du Président de la République, permettra d'améliorer les formations initiales et continues entre tous les corps, dans l'intérêt de l'institution.

Nous serons très actifs dans le cycle de concertation qui va s'ouvrir sur la thématique "Encadrement et Management", pour favoriser la mise en œuvre de tous les leviers et moyens nécessaires afin de permettre aux commissaires de police de pouvoir exercer. Tous les sujets fondamentaux pour les commissaires de police tels que le logement, l'indemnitaire, la mobilité, l'attractivité des postes, les leviers RH et budgétaires, la cartographie des emplois, le galonnage des commissaires généraux, la formation initiale et continue, les repositionnements par corps, les conditions d'avancements et de mutations seront abordés, et feront de notre part l'objet de propositions très concrètes, en lien avec vous.

Si nous sommes très satisfaits de nombreuses avancées, et des réponses données à maintes de nos propositions, nous restons néanmoins engagés pour en faire aboutir d'autres dans l'intérêt du corps et de l'institution.

Vous savez pouvoir compter sur notre engagement sans faille.

Bien sincèrement.

Le secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général
David LE BARS
01 49 67 02 40/41
07 63 56 36 21
david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint
Pierrick AGOSTINI
01 49 67 02 43
06 69 91 83 33
pierrick.agostini@le-scpn.fr